



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 16 mai 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 7 mai 2014

Publié le 22 mai 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 78

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Roland PONSAA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Christine TAVIOT

Mme Françoise VANNIER-PETIT

Membres titulaires absents :

M. Jean-Yves PIAN	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Christine TAVIOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Michèle LIEVREMONT pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Polytechnicum Bourgogne
Franche-Comté - Demande de subvention pour les projets transversaux 2014**

Les régions de Franche-Comté et de Bourgogne unissent leurs efforts en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité de leur territoire.

Convaincue de l'intérêt de structurer les coopérations entre ces deux régions, la communauté d'agglomération dijonnaise soutient la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) et la future Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE). Elle souhaite continuer à contribuer au développement des écoles d'ingénieurs et de managers, associées dans le cadre du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté (initialement Polytechnicum Bourgogne), créé en 2006.

L'association regroupe aujourd'hui les composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE de Dijon), celles de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE UFC), ainsi que les Universités de Technologies, Ecoles et Instituts suivants: UTBM, ENSMM, Groupe ESC Dijon Bourgogne, ITII Bourgogne, AGROSUP Dijon, Arts et Métiers Paris Tech centre de Cluny.

Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté s'attache à faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants et à favoriser les transferts de savoirs et d'expériences en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité des établissements et des territoires.

Le programme prévisionnel « projets transversaux 2014 » du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté comprend trois volets d'actions, pour un coût total de 110 000 €. Il prévoit (*voir détail en annexe*) :

- l'éducation à l'entrepreneuriat via les «Clubs Étudiants Start-Up» - 15 K €,
- l'innovation Pédagogique et Formation transversale – 34 K €,
- le lien avec les lycées régionaux - 60 K €.

Au vu du budget prévisionnel annexé et dans le cadre de la convention UniversCités, il est proposé d'accorder au Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté une participation financière de 10 000 €, pour l'accompagnement financier des projets transversaux 2014.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, afin de financer les projets transversaux énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2014.



Les projets transversaux 2014 du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté comportent trois familles d'activités : l'éducation à l'entrepreneuriat, l'innovation pédagogique et la formation transversale, et le renforcement des liens avec les lycées régionaux, pour un total de 110k€.

A- Education à l'entrepreneuriat (15k€)

I. Clubs Etudiants Start-Up

Pour poursuivre et compléter les initiatives en matière de développement de la fibre entrepreneuriale chez les élèves, il est important de créer un lieu d'accroche d'attractivité et de dissémination au sein de chaque établissement, qui ne soit pas exclusivement lié aux enseignants. Ce projet a pour objet de faire émerger des clubs étudiants devant mener des opérations d'animation (jeux de rôles, visites d'entreprises, conférences, concours), de détection (recrutement de membres, cartographie des start-up locales), de sensibilisation (affichage, présence dans le hall de l'école, petit-déjeuner). L'esprit de ces clubs « start-up » est de donner une vision claire de l'entrepreneuriat et des opportunités régionales de formation et de développement, en étroite partenariat avec les partenaires existants et le futur PEE. Sur le long terme, c'est l'augmentation du nombre de créations technologiques qui est visé. Les moyens demandés doivent permettre à chaque club pouvoir communiquer, inviter des intervenants, se déplacer pour visiter des entreprises, organiser des animations locales et recruter de nouveaux membres. Des actions spécifiques de support des clubs seront également menées, telles que des réalisations de documentation ou encore des vidéos.

B- Innovation Pédagogique et Formation Transversale (35k€)

I. Villa des diplômés : formation continue partagée

Les premières actions de formations certifiantes ont montré le besoin de compléter la double culture auprès des jeunes diplômés travaillant en Bourgogne Franche-Comté. Une offre de formation inter-établissements spécifique doit être définie et proposée aux jeunes diplômés (ingénieurs ou managers) afin que leur insertion soit rapidement efficace, en particulier au sein des PME régionales. Cette offre pourra être relayée de manière privilégiée par les 11 associations de diplômés.

II. Nouveaux diplômés et MOOC

Plusieurs écoles ont exprimé le souhait de développer des parcours communs bi-régionaux, comme l'ESC Dijon et l'ENSMM, ou encore l'ISIFC et l'ESIREM, ou encore l'UTBM et l'ISAT. Le montage de ces nouveaux parcours nécessite un investissement pour attirer des participants, concevoir les documents de présentation et mettre au point les maquettes pédagogiques. Les moyens demandés correspondent à l'amorçage de ces nouveaux parcours et de ces nouveaux supports pédagogiques. Quant aux cours en ligne « Massive Open Online Courses », l'idée est d'expérimenter ce nouveau type de communication auprès des écoles les plus motivées, par la mutualisation de moyens, pour un support spécifique (conseil, études).

III. Evolutionnelles 3

Suite au succès des deux premières éditions d'Evolutionnelles (plus de 1000 personnes sensibilisées), le projet est de transférer la compétence au sein des écoles pour poursuivre l'éducation aux stéréotypes de genre et l'appui à l'évolution des carrières des jeunes femmes cadre. Cette troisième édition du programme comportera 3 types d'activités : des formations, des actions de recherche, et des outils supports.

IV. Créativité-brevet

Stimuler la créativité des élèves par un challenge inter-écoles sur les dépôts de titres de propriété est un projet transversal qui permettrait à la fois de renforcer la pédagogie sur le sujet, mais aussi de dynamiser les classements des écoles.

V. Appui aux initiatives thématiques inter-établissements

Afin de promouvoir les actions transversales auprès des étudiants, le projet d'appui aux initiatives thématiques permettrait d'encourager les établissements à travailler collectivement sur les thématiques prioritaires, telles que définies dans les RIS3, comme par exemple des journées des jeunes chercheurs ou des conférences spécifiques.

C- Lien avec les lycées régionaux (60k€)

I. Ingénieur Manager Tour

En lien avec les rectorats, les écoles poursuivent la sensibilisation des lycéens régionaux à la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur dans les lycées éloignés.

II. HandiCapSup

L'accès à l'enseignement supérieur pour les personnes en situation de handicap est complexe et mal connu. Pourtant de nombreuses opportunités professionnelles sont disponibles. Le projet HandiCapSup est d'une part de permettre aux écoles de présenter leur offre adaptée à plusieurs typologie d'handicap (présentation signée, vélotypie, lecture de contenus) et d'aller à la rencontre des lycéens concernés, avec l'appui d'entreprises partenaires.

<i>Ressources Prévisionnelles</i>	<i>Montant</i>
<i>Cotisations des écoles membres</i>	30k€
<i>Conseil Régional de Bourgogne</i>	27,5k€
<i>Conseil Régional de Franche-Comté</i>	27,5k€
<i>Grand Dijon</i>	10k€
<i>Autres Agglomérations en FC</i>	10k€
<i>Autres partenaires (Entreprises, Etat)</i>	5k€
Total	110k€